



Sud-Solidaires BPCE – Section Caisse d'épargne APC
21 B, rue Edmond Proust - 79000 NIORT
06-37-61-34-04 / 06-15-79-25-99 / 06-12-38-10-95
sudceapc@yahoo.fr / www.ceapc.sudbpce.com

Union
syndicale
Solidaires

 [sudsolidaires.ceapc](https://www.facebook.com/sudsolidaires.ceapc)  [SUDBPCE](https://twitter.com/SUDBPCE)  [Sud Groupe BPCE](https://www.youtube.com/SudGroupeBPCE)

Niort, le 30 septembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le syndicat **Sud-Solidaires BPCE** (Banques Populaires et Caisses d'Épargne) dénonce la fermeture de l'agence de Caisse d'Épargne située sur la commune d'Aigre dans le département de la Charente.

Cette fermeture d'agence, décidée par la seule direction de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes, sans aucune concertation des élu-es au Comité Social et Économique est un réel mépris affiché envers les client-es de cette agence ainsi qu'envers les salarié-es. C'est également une dégradation des services de proximité tant prônés par les Caisses d'Épargne. Les habitant-es de cette commune devront faire 35 km pour trouver une autre agence, un non-sens écologique en cette période où l'on doit aussi repenser notre façon de vivre pour protéger notre environnement.

Cette fermeture c'est aussi une belle aubaine pour la concurrence en abandonnant notre clientèle à d'autres banques qui elles font le choix de se développer dans les petites communes. Encore du non-sens.

Nous avons questionné le président de la CEAPC, monsieur Jérôme Terpereau sur ces questions et remarques, et ça seule réponse a été de nous dire « *nous avons tout fait pour limiter la possible attrition* ».

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes détruit l'emploi depuis plusieurs années maintenant, nous étions 2 800 salarié-es en 2008 nous ne sommes plus que 2 400. Elle détruit les conditions de travail de ses salarié-es, et ne voit que les économies faites sur leurs dos avec encore cette année un résultat d'exploitation de 94 millions d'euros !

À quel prix !

Le syndicat **Sud-Solidaires** soutient le Maire d'Aigre ainsi que ses habitant-es pour faire reculer la CEAPC dans ce projet de destruction de services de proximité, tant utile à la population.

Chrystelle Dechâtre-Bonnard
Déléguee syndicale
06.15.79.25.99